

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 6 décembre 2024	N° 2024-639

Convocation du 29 novembre 2024

Aujourd'hui vendredi 6 décembre 2024 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PESCIANA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Alain ANZIANI à Mme Véronique FERREIRA
Mme Christine BONNEFOY à M. Patrick PUJOL
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
Mme Eve DEMANGE à Mme Camille CHOPLIN
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE
M. Radouane-Cyrille JABER à M. Olivier CAZAUX
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX
Mme Céline PAPIN à Mme Brigitte BLOCH

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 6 décembre 2024	<i>Délibération</i>
	Direction de l'Habitat Service Ville et Quartiers en Renouveau	<i>N° 2024-639</i>

Convention de partenariat entre Bordeaux Métropole et le CCAS de la ville de Bordeaux pour l'utilisation de la Maison du Projet Joliot Curie - Décision - Autorisation

Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La Maison du Projet Joliot-Curie, gérée par Bordeaux métropole, occupe un local situé rue du Professeur Calmette dans le quartier de la Benauge à Bordeaux, mis à disposition par CDC Habitat social qui en est propriétaire.

C'est une structure de proximité destinée aux habitants du secteur couvert par le projet de renouvellement urbain intercommunal Joliot Curie, s'étendant sur les communes de Bordeaux, Cenon et Floirac. Elle leur dispense de l'information pour accompagner les opérations de renouvellement urbain. Elle offre également un espace dédié aux permanences des partenaires et permet des rencontres collectives.

Ces locaux vont être partagés avec le CCAS (Centre communal d'action sociale) de Bordeaux, qui souhaite développer une Maison France Services au sein du quartier de la Benauge.

Conformément au label octroyé par l'Etat, les Maisons France Services visent à renforcer l'accessibilité des services publics au travers d'accueils physiques polyvalents. Elles ont pour objectif de simplifier des démarches administratives par le regroupement en un même lieu de différents services et opérateurs.

La Maison France Services Benauge sera gérée par le CCAS de Bordeaux. Elle a pour mission :

- l'accueil, l'information et l'orientation du public,
- l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives,
- l'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en ligne des opérateurs partenaires,
- la mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires,
- l'identification des situations individuelles qui nécessitent d'être portées à la connaissance des opérateurs partenaires.

En outre, les partenaires présents au sein de la Maison France Services et de la Maison du Projet Joliot Curie travailleront ensemble afin d'optimiser leur offre de services et mieux orienter leurs publics vers les partenaires présents sur site ou vers d'autres partenaires du territoire, selon les besoins repérés.

Une convention de partenariat est établie entre Bordeaux Métropole et le CCAS de Bordeaux pour établir les principes de fonctionnement du local de la maison du projet.

Cette convention précise les différents usages qui y seront accueillis ainsi que la participation financière du CCAS de Bordeaux pour les besoins propres de la Maison France services, définie comme suit :

- la prise en charge des travaux intérieurs nécessaires à l'installation de la Maison France Services ainsi que la signalétique dédiée,
- une participation à hauteur de 50% aux frais d'entretien du local (prestation de nettoyage).

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivants :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération de Bordeaux Métropole n°2019-825 du 20 décembre 2019 approuvant la convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain des quartiers prioritaires du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, notamment le projet de renouvellement urbain Joliot Curie,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'intérêt de disposer d'une Maison France Services dans le quartier de la Benauge et de positionner ce service dans les locaux de la maison du projet Joliot Curie,

DECIDE

Article 1 : d'approuver la convention de partenariat entre Bordeaux Métropole et le CCAS de la ville de Bordeaux ci-annexée,

Article 2 : d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention ci-annexée et tout document élaboré en application de celle-ci.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 6 décembre 2024

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 17 DÉCEMBRE 2024	Pour expédition conforme, par délégation, le Vice-président, Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU
DATE DE MISE EN LIGNE : 17 DÉCEMBRE 2024	